

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

2165, rue Tupper

Investissements

Près de 1 M\$

Calendrier

Fin de mai au début
de novembre 2015

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Merlain Canada Inc.

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à sécuriser les façades de votre immeuble en réparant le béton et la maçonnerie effrités. Ils permettront aussi de le moderniser et d'améliorer votre sécurité et votre confort.

- ▶ La brique et les joints seront réparés au rez-de-chaussée sur la façade donnant sur la rue Tupper et partout au dernier étage.
- ▶ Plusieurs planchers de balcons seront réparés et les tapis gazon seront retirés.
- ▶ Certains garde-corps seront réparés et tous seront peints.
- ▶ Un nouveau garde-corps de verre sera installé sur le balcon du 1^{er} étage au-dessus de l'entrée principale.
- ▶ Deux nouvelles portes-fenêtres seront installées dans des logements donnant sur le balcon du 1^{er} étage.
- ▶ L'entrée principale et le vestibule seront refaits :
 - ▶ Une nouvelle enseigne, un pare-soleil (marquise), des portes d'entrée coulissantes et automatisées, des bancs à l'extérieur et à l'intérieur et une étagère pour les circulaires seront installés.
 - ▶ Les murs du vestibule seront repeints et la grille gratte-pied sera remplacée.
 - ▶ L'interphone sera déplacé et installé à l'extérieur de l'immeuble.
 - ▶ La dalle de béton de l'entrée sera remplacée.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit, vibrations, poussière et présence des ouvriers.

De plus, **vous n'aurez pas accès à votre balcon** pendant les travaux sur ce dernier. Certains locataires n'auront pas accès à leur stationnement. Les résidents touchés seront avisés.

Pour des raisons de sécurité, il sera difficile de maintenir **l'accès à la cour arrière** en tout temps. Vous pourrez l'utiliser en dehors des heures du chantier : les soirs et les fins de semaine, ainsi que pendant les vacances de la construction du 18 juillet au 2 août 2015. Une passerelle sera installée au-dessus de la sortie arrière.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Avec vous



Rencontre d'information du 28 mai dernier :

- ▶ Les **56 locataires** présents ont été informés de la nature et du déroulement des travaux en présence de **Stéphanie Ouellette**, directrice du Manoir Charles Dutaud.
 - ▶ L'Office a aussi expliqué aux locataires le rôle qu'ils auraient à jouer pendant les travaux.
- ▶ Le groupe Harmonie et 2 travailleuses de milieu de l'OMHM étaient sur place. Pendant le chantier, ces personnes seront à votre écoute et présentes pour vous offrir du soutien. Elles pourront aussi, au besoin, faire le lien avec les responsables des travaux afin de trouver des solutions appropriées.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Les travaux se feront par l'extérieur. Les ouvriers n'entreront pas dans votre logement. Par contre, voici ce que vous devez faire pendant les travaux :

1. **Lorsque nous vous le demanderons**, vous devrez :
 - ▶ Vider votre balcon.
2. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
3. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour savoir quand vider votre balcon. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**.
4. Pour une **raison majeure**, vous **n'êtes pas capable de vider votre balcon**, informez-en **la réception du Manoir** le plus rapidement possible.

LES CLIMATISEURS

Vous pourrez conserver vos climatiseurs installés aux fenêtres. Par contre, lorsque les ouvriers feront beaucoup de poussière près de votre balcon, nous vous demandons de fermer vos fenêtres, et si possible, d'éteindre votre climatiseur durant les heures du chantier. Vous éviterez ainsi qu'il soit endommagé par la poussière de béton

Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec la **réception** du Manoir Charles Dutaud en composant le **514 932-7423**.

Travaux réalisés par :



Travaux financés par :



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux

